



# Enseignants et parents entrent en campagne électorale

**ÉCOLE** • Fin février, les nouveaux conseils d'établissement seront élus dans les écoles primaires du canton. Le secondaire suivra dans un an.



Charles Beer (ici entouré de Danièle Jeanrenaud Dokic, directrice ad intérim de l'enseignement primaire, et de Patrick Hess, secrétaire général adjoint du DIP) s'attend à un phénomène de résistance dans quelques établissements. «Mais cela ne va pas ralentir la mise en place des conseils d'établissement.» JPDS

## MARION DESTRAZ

Les conseils d'établissement des écoles primaires sont sur le point de se former, puisque les candidatures aux postes à pourvoir sont maintenant fermées.

Ces organes de communication entre les différents acteurs de l'éducation que sont l'école, la famille et les communes sont obligatoires depuis le début de l'année scolaire.

«Il s'agit de solidifier la confiance entre les parents et l'école. Le parcours des élèves est au centre des préoccupations et il importe que les différents partenaires prennent le temps de se concerter», a expliqué Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique (DIP), qui a fait le point de la situation en attendant les élections des 27 et 28 février.

## Elections tacites

Côté chiffres d'abord. Les 91 établissements du canton devront pourvoir en tout 364 sièges de parents d'élèves, soit quatre par conseils d'établissement. Pour ces

places, 958 candidats se sont présentés, dont deux tiers sont des femmes. Des élections tacites auront lieu dans 11 des établissements, où le nombre de candidats ne dépasse pas celui des sièges.

Du côté des enseignants, le bilan est moins positif, puisque 340 candidats seulement se sont manifestés pour les 364 sièges réservés au corps enseignant. Des élections tacites auront lieu dans 85 établissements.

## Economies espérées

Charles Beer admet qu'un phénomène de résistance sera peut-être à l'œuvre «dans une ou deux écoles. Mais cela ne va pas ralentir la mise en place des conseils d'établissement.»

Rappelons que début janvier, Olivier Baud, président de la Société pédagogique genevoise (SPG), déclarait au *Courrier* qu'il regrettait la rigidité du règlement et souhaitait que certaines écoles puissent différer la mise en place de tels conseils.

Le coût des élections est minime, puisqu'il reste en dessous de 1000 francs par

établissement et s'inscrit dans le budget déjà existant. Un budget de fonctionnement d'un maximum de 4000 francs par an sera alloué aux conseils d'établissement par les directeurs. Charles Beer espère que ces nouveaux organes permettront même de faire des économies, notamment sur le plan de la communication entre l'école et les parents, qui sera facilitée.

Dès le 28 janvier, le matériel de vote sera remis aux parents d'élèves. Il comporte une carte de vote, une enveloppe de transmission, une enveloppe de vote confidentielle et un bulletin de vote. Le scrutin aura lieu dans les établissements, le vendredi 27 février de 16h30 à 19h30 et le samedi matin de 9h à 11h, afin que les parents qui travaillent puissent venir déposer leurs bulletins. Le vote par correspondance est également possible.

Après dépouillement par un responsable désigné par le directeur de chaque établissement, les résultats seront affichés dans la semaine suivant les votations. Les premières séances auront lieu en avril. I

# L'interdiction resserre les rangs des anti-WEF

L'interdiction de la manifestation du 31 janvier à Genève resserre les milieux altermondialistes. Dans un communiqué, le Forum social lémanique (FSL), qui avait organisé les rassemblements contre le G8 en 2003, estime que défilé contre la rencontre annuelle du Forum économique de Davos (WEF) est «légitime et nécessaire».

«Cette année, les dominants de toute la planète vont tenter de se mettre d'accord sur la gestion de la plus grave crise de l'existence du capitalisme. Nul doute qu'ils vont tenter de faire durement payer celle-ci aux populations et aux salariés du monde entier, tandis qu'ils trouvent des milliards de milliards pour sauver le système financier mondial.»

Le FSL avait pourtant exprimé des doutes sur la manifestation du 31 janvier, notamment sur le choix de Genève et le manque de concertation des organisateurs, parmi lesquelles figurent Attac-Suisse, le Parti du travail ainsi que divers groupes autonomes et révolutionnaires romands et allemands. Cette semaine,

plusieurs syndicats se sont joints au mouvement.

Les anti-WEF ont prévu plusieurs réunions ces prochains jours pour recoller les morceaux et décider quelle attitude adopter. Faut-il braver l'interdiction? En attendant de devoir trancher, le FSL appelle le Conseil d'Etat à revenir sur sa décision. Si le gouvernement genevois persistait dans l'interdiction, «il prendrait la responsabilité de tous les incidents qui pourraient survenir: on voudrait en effet provoquer des émeutes à Genève qu'on ne s'y prendrait pas autrement.»

Même raisonnement du côté des Communistes. «Cette décision risque de produire l'effet inverse de celui recherché, et de provoquer des incidents car certains ne se soumettront pas à ce diktat», peut-on lire dans un communiqué. «L'interdiction porte atteinte aux droits démocratiques fondamentaux, et s'inscrit dans un contexte de criminalisation de toute opposition radicale indigne d'une république qui se prétend un modèle démocratique pour le monde.» SIMON PETITE

## EN BREF

### CONSEIL MUNICIPAL

## Le projet de l'île Rousseau en commission

Lors de sa séance plénière du mardi 20 janvier, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé de renvoyer en commission des travaux la demande d'ouverture d'un crédit de 571 500 francs pour le réaménagement du pavillon de l'île Rousseau. Le projet vise à débarrasser l'édifice construit en 1912 de ses annexes et à lui rendre son esprit d'origine. Le dossier devrait repasser devant le Conseil municipal au plus tôt lors de sa séance d'avril. EAI

### SOIRÉE CITOYENNE

## Grand Corps Malade invité

Fernand Melgar, réalisateur de *La Forteresse*, et le slameur Grand Corps Malade seront les invités de la «soirée citoyenne 2009» lundi soir à Genève. Organisée par la délégation à la jeunesse, elle marque le passage des jeunes à la majorité civique. Cette soirée est l'occasion de présenter un invité qui témoigne d'une expérience de vie et sensibilise le public aux droits et devoirs des citoyens, a indiqué la Ville de Genève hier dans un communiqué. ATS

## ARCHITECTURE

# Le concours pour la Nouvelle Comédie est ouvert

La Nouvelle Comédie de Genève prend forme. Un concours d'architecture international sera lancé lundi. L'édifice, qui comprendra deux salles de théâtre, des salles de répétition et des ateliers, devrait voir le jour en 2016, dans le quartier de la gare des Eaux-Vives.

«L'usine à théâtre est sur les rails», s'est réjoui le conseiller administratif Patrice Mugny hier devant les médias. Pour le chef des Affaires culturelles genevoises, le fait que la Ville et l'Association pour la Nouvelle Comédie de Genève travaillent de concert depuis huit ans sur ce projet devrait être un gage de réussite.

La Comédie, première institution théâtrale de Genève, est à l'étroit dans ses murs depuis des années. Une rénovation est exclue. Avec la Nouvelle Comé-

die, la Ville rêve d'un lieu exceptionnel qui dotera enfin Genève d'une scène assez grande pour accueillir certains spectacles. En février, le Conseil municipal a voté un crédit de quatre millions de francs pour l'étude de ce projet.

Le bâtiment sera instauré dans un quartier dont trois quarts du terrain appartiennent à la Ville et qui devrait se densifier avec de nouveaux logements et la gare du CEVA, la ligne ferroviaire reliant Cornavin à Annemasse (F). «Il sera possible de venir de très loin pour assister à des représentations», a souligné Rémy Pagani, en charge du Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève (DCA).

Le concours se fera en deux tours. Outre la complexité du

site, les concurrents devront tenir compte du contexte financier et de l'organisation interne du théâtre, a indiqué Isabelle Charollais, codirectrice du DCA. Dans un premier temps, les architectes feront une proposition schématique répondant aux conditions-cadre. Les dix projets retenus seront ensuite développés avec l'aide d'un scénographe.

Les résultats du premier degré seront connus en mai et le lauréat en octobre 2009. Le jury dispose d'une somme de 320 000 francs pour l'attribution des prix. Quant à la Nouvelle Comédie, elle coûtera 60 millions et son budget de fonctionnement s'élèvera à environ 10 millions, contre 7 millions actuellement pour la Comédie.

ATS

## INTÉGRATION

# Un guide exhaustif pour les nouveaux arrivants

Le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) a présenté hier *Bienvenue à Genève*, le vademecum des nouveaux arrivants. Cette brochure répond à la volonté du canton d'améliorer le dispositif d'accueil. Recensant des centaines d'informations, d'adresses et de conseils, elle sera distribuée via l'Office cantonal de la population, les communes et les grandes associations œuvrant auprès des migrants. Hormis quelques guides spécifiques (touristes, sans-papiers ou fonctionnaires internationaux), il n'existait pas de publication universelle de ce type, a relevé André Castella, responsable du BIE.

«Même un vieux Genevois comme moi a appris deux ou trois choses en la lisant!» a confié Laurent Moutinot, ministre de tutelle du domaine de l'intégra-

tion. Si le document concerne prioritairement les étrangers en situation régulière, il se révélera très utile pour toute personne s'appretant à s'installer à Genève, «quel que soit sa provenance et son statut», a relevé Fabienne Bugnon, directrice générale de l'Office des droits humains.

Transports, santé, aides sociales, logement, travail, permis de séjour, scolarité, loisirs ou encore histoire: *Bienvenue à Genève* constitue effectivement une mine de renseignements. Très didactique, la brochure est divisée en quatre parties: «arriver», «installation», «vivre» et «découvrir». Une attention particulière a été portée sur les problématiques touchant les femmes (grossesse, planning familial, violences domestiques) et les minorités. Les au-

teurs ont par ailleurs tenu à expliquer «avec délicatesse» un certain nombre d'us et coutumes estampillés locaux ou nationaux, comme la ponctualité, les formules de politesse, la tranquillité et la propreté... Seule ombre au tableau, le document n'est pour l'instant disponible qu'en français.

Après un démarrage difficile, notamment illustré par une valse des directeurs, le BIE «apporte aujourd'hui la preuve qu'il fonctionne bien», a affirmé Laurent Moutinot. Annoncé pour l'automne dernier, son plan d'action – «dix-huit plus-values pour l'intégration, dont le concept d'accueil fait partie» – est prêt mais doit encore être validé par les autorités, a précisé André Castella.

OLIVIER CHAVAZ  
Renseignements: www.ge.ch/integration/